

Comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e Chute de la rivière Mistassini

Compte-rendu de la réunion du jeudi 27 octobre 2016 tenue au restaurant Coq Rôti de Dolbeau-Mistassini à 11 h 30

Étaient présents :

- Mmes **Aline Gagnon**, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBV)
Nicole Huybens, Laboratoire de recherche sur la non-acceptabilité sociale (LARENAS)
de l'Université du Québec à Chicoutimi
- MM. **Patrick Déry**, Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB)
Raymond Gagné, représentant des riverains de la rivière Mistassini
Carl Boudreault, comité de développement de Girardville, représentant du secteur
socioéconomique de Girardville
Gilles Granal, propriétaire de l'entreprise Aventuraïd, représentant du milieu
récréotouristique de Girardville
Marc Morin, personne-ressource, Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM)
Alexandre Gauthier, secrétaire, Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM)

Étaient absents :

- Mmes **Diane Imbeault**, représentante de Notre-Dame-de-Lorette
Monique Laberge, Conseil régional de l'environnement et du développement durable
(CREDD)
- MM. **Laurier Bergeron**, administrateur de la Société de gestion environnementale de
Dolbeau-Mistassini, représentant du secteur environnement et développement durable

La réunion est animée par Mme Aline Gagnon

Résumé des discussions

1.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Aline Gagnon souhaite officiellement la bienvenue à tous malgré le fait que tous se soient vus précédemment au chantier.

2.0 VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Aline Gagnon procède à la lecture de l'avis de convocation et constate qu'il y a quorum. La réunion peut donc débuter.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Aline Gagnon en fait la lecture. Elle demande si des membres ont des ajouts. La réponse étant négative, elle propose tout de même de conserver le varia ouvert.

M. Patrick Déry en fait la proposition.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2016

Mme Aline Gagnon demande aux membres s'ils ont bien reçu la proposition de compte-rendu de la rencontre du 20 juin dernier et pris connaissance de son contenu. Il n'y a aucune correction à apporter. Par conséquent, son adoption est proposée par M. Gilles Granal.

Mesure de suivi

- **Rendre public le compte-rendu de la rencontre du 20 juin 2016 sur la page Web du comité de suivi du site energievertelsj.ca**

5.0 SUIVIS DÉCOULANT DU COMPTE-RENDU

M. Alexandre Gauthier passe en revue les mesures de suivi du dernier compte-rendu. À la demande des membres, EHM s'engage à inclure un formulaire de dépense dans la documentation qui leur est remise afin que tous puissent le remplir dans les délais souhaités.

Mesure de suivi

- **Inclure dans la documentation remise aux membres avant chacune des réunions un formulaire officiel de remboursement des dépenses.**

6.0 RETOUR SUR LA VISITE DE CHANTIER

Mme Aline Gagnon invite les membres qui le souhaitent à prendre la parole. M. Patrick Déry mentionne que cette visite a permis de constater l'avancement des travaux et d'avoir une meilleure compréhension de la construction. C'est important, selon lui, de pouvoir constater de visu.

Avant de poursuivre, M. Marc Morin souhaite profiter de l'occasion pour effectuer un court retour sur les événements qui sont survenus récemment en raison des importantes précipitations tombées et qui ont gonflé le niveau de la rivière à un niveau jugé préoccupant. Il rappelle qu'EHM a pris la situation au sérieux et mis en branle différentes mesures et ce, après avoir étudié de multiples scénarios. C'est ainsi qu'il a été décidé de procéder à une opération ramassage dans le but d'enlever tout ce qui aurait pu être endommagé par l'eau. La collaboration des entrepreneurs s'est avérée exemplaire et certains employés ont travaillé le week-end pour le matériel, ce qui a évidemment entraîné certains frais. Il y a eu finalement plus de peur que de mal car le débit de 1 700 m³, prévu par le Centre d'expertise hydrique du Québec, n'a pas été atteint. Il s'est plutôt stabilisé à 580 m³, alors que les infrastructures étaient en mesure d'en supporter le double environ. M. Morin estime que si le facteur chance a été de notre côté, reste néanmoins qu'EHM a pris le taureau par les cornes en matière de communications afin de rassurer la presse, les riverains concernés ainsi que l'ensemble de la population.

Avant de poursuivre avec le tour de table, M. Morin donne un aperçu de l'avancement des travaux et informe les membres que le raccordement électrique devrait avoir lieu avant décembre 2017. EHM exerce un contrôle serré de l'échéancier et du budget. Près de trois quarts du budget a déjà été dépensé et il reste environ 500 000 \$ de contrat à conclure. Malgré tout, il faut s'attendre à utiliser une partie des contingences prévues au budget.

Dans l'ensemble, les nouvelles sont bonnes, mais M. Morin préfère toujours se montrer extrêmement prudent.

Mme Aline Gagnon demande à M. Morin s'il peut partager certains détails concernant le volet opérationnel des futures installations. Ce dernier mentionne qu'il y a une équipe chevronnée en place et qui est prête à se déplacer rapidement lorsque requis. Cependant, il souligne que la technologie avancée et les équipements de pointe permettront d'opérer la centrale à distance, un peu comme cela se déroule à Val-Jalbert. Des visites quasi quotidiennes sont tout de même à prévoir, notamment pour l'entretien des accès et de la ligne électrique. À ce sujet, M. Déry aimerait connaître le nombre de kilomètres à entretenir. M. Morin l'estime à une douzaine.

Mme Gagnon souhaite maintenant poursuivre le tour de table. M. Carl Boudreault mentionne qu'il a été très impressionné, et ce, même s'il a personnellement vu de plus gros chantiers. Le fait que ce chantier ait lieu sur notre territoire y contribue sans doute. De son côté, Mme Nicole Huybens adore la formule des visites de chantier où l'ensemble des questions posées par les membres sont répondues. Pour sa part, M. Raymond Gagné a été impressionné par l'ampleur du chantier qui modifie le visage d'un secteur qu'il a fréquenté toute sa vie. Cependant, il est tout aussi impressionné de constater que même s'il demeure à proximité, il n'a pas constaté de changements au point de vue du visuel. Si le projet est aussi bien intégré à ce chapitre que celui de Val-Jalbert, la beauté du site sera maintenue, malgré un paysage différent.

7.0 DOCUMENTATION

M. Alexandre Gauthier présente aux membres les documents qui doivent être ajoutés au contenu des cartables qui leur ont été remis lors de la réunion précédente. Il leur remet également une clé USB à jour qui contient notamment l'ensemble des certificats d'autorisations reçus par EHM, le décret gouvernemental publié dans la Gazette officielle ainsi que le bail sur les forces hydrauliques.

8.0 PRÉOCCUPATION DE CITOYENS

M. Alexandre Gauthier mentionne que des préoccupations ont été formulées en lien avec les travaux du chantier ouest, dont l'accès est situé dans le rang de la Pointe à Girardville, au début du mois de juillet alors qu'il se trouvait en vacances. Ces préoccupations ont été consignées dans un tableau dont il fait la lecture.

Au total, quatre citoyens ont cru bon faire part de leurs préoccupations. Elles touchaient les sujets suivants : circulation sans autorisation et exécution des travaux; vitesse excessive dans le rang de la Pointe et comportement de certains conducteurs; dommages causés par les travaux à l'entrée d'un lot; présence importante de poussière à proximité d'une résidence du rang de la Pointe.

Il précise que même s'il était en vacances, il a traité l'ensemble des préoccupations à la satisfaction des citoyens qui les ont formulées, en collaboration avec la direction et l'équipe de chantier.

9.0 AVIS ET RECOMMANDATIONS

Sans que cela devienne une recommandation formelle du comité de suivi, Mme Nicole Huybens souhaite qu'EHM continue d'assurer des suivis serrés aux préoccupations et demandes formulées par les citoyens.

10.0 DIVERS

10.1- Membre autochtone- siège vacant

Mme Aline Gagnon rend compte des démarches effectuées afin de pouvoir combler le siège autochtone toujours vacant. Elle informe les membres que c'est finalement M. David Cleary qui devrait être désigné. Si tout se déroule comme prévu, ce dernier pourrait même assister à la prochaine réunion. Elle affirme bien connaître M. Cleary, souligne qu'il possède une excellente écoute et se dit convaincue qu'il saura bien s'acquitter de sa tâche.

10.2 FRAIS DE DÉPLACEMENT

Au bénéfice de tous, M Alexandre Gauthier explique la procédure à suivre concernant le remboursement des dépenses. Conformément aux demandes exprimées précédemment, il ajoutera des formulaires de dépenses à la documentation qui sera remise à chacun avant les réunions. Cette procédure vient s'ajouter à celle convenue lors de la réunion précédente qui consiste à procéder à l'envoi des deux formulaires de remboursement des dépenses, l'un d'EHO et l'autre d'EHM, en compagnie de la documentation préparatoire aux réunions qui s'effectue par courriel et par fax, dans le cas de Mme Imbeault.

10.3 PROCHAINE RENCONTRE

Compte tenu des objectifs à rencontrer concernant le nombre de réunions à organiser pendant la période de construction et des agendas respectifs des membres, il est établi, après discussion, que la prochaine rencontre pourrait avoir lieu au cours de la semaine du 20 février. Mme Gagnon suggère que la tenue des rencontres des deux comités de suivi, celui de Val-Jalbert et de la 11^e Chute, fait en sorte qu'elles auront lieu à Alma, comme que prévu en vertu des règles de fonctionnement.

11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Mme Nicole Huybens.



ANNEXE 1

RÉSUMÉ DES MESURES DE SUIVI

- **Rendre public le compte-rendu de la rencontre du 20 juin 2016 sur la page Web du comité de suivi du site energievertelsj.ca**
- **Inclure dans la documentation remise aux membres avant chacune des réunions un formulaire officiel de remboursement des dépenses.**

**Comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique
de la 11^e Chute de la rivière Mistassini**

*Réunion du jeudi 27 octobre 2016, 11 h 30
Restaurant Coq Rôti, salle du haut
1300, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Promenades du Boulevard)*

Ordre du jour proposé

- 1.0 MOT DE BIENVENUE
- 2.0 VÉRIFICATION DU QUORUM
- 3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2016
- 5.0 SUIVIS DÉCOULANT DU COMPTE-RENDU
- 6.0 RETOUR SUR LA VISITE DE CHANTIER
- 7.0 DOCUMENTATION
- 8.0 PRÉOCCUPATIONS DE CITOYENS
- 9.0 AVIS ET RECOMMANDATIONS
- 10.0 DIVERS
 - 10.1 Membre autochtone- siège vacant _____
 - 10.2 Frais de déplacement _____
 - 10.3 Prochaine rencontre _____
 - 10.4 _____
- 11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE